



BUDGET 2024

Paris, le 22 Février 2024

COUPES BUDGETAIRES 2024**LES MOYENS DES MINISTRES DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE RABOTES DE 377 M€ !**

Le gouvernement a fait passer ses lois de finances à coup de 49.3 sans discussion parlementaire, et revient aujourd'hui sur ses prévisions en imposants aux ministères des coupes budgétaires drastiques à hauteur de 10 Milliards d'€.

Préférant éviter un débat à l'assemblée nationale, le gouvernement a publié un décret ce 22 février 2024 qui détaille, par programme, les coupes budgétaires qu'il a décidé d'imposer aux ministères.

Les moyens de nos ministères de la solidarité et de la santé sont **amputés de 377 Millions d'€** dont 70M€ sur le programme « Santé » et 230 M€ sur le programme « Solidarité » qui paye le prix fort.

Le SNASS-CGT dénonce ce hold-up réalisé sur les moyens de nos Ministères qui **va conduire à réduire et affaiblir des missions de service public essentielles à la population.**

Plutôt que de réduire les aides publiques attribuées massivement et sans conditions aux grandes entreprises (qui s'en servent pour rétribuer leurs actionnaires), plutôt que d'imposer les plus riches, **le gouvernement continue de s'en prendre aux services publics qui servent l'intérêt général**, et donc à leurs destinataires que sont les ménages, les fonctionnaires et les salarié.e.s, les retraité.e.s, les jeunes et les privé.e.s d'emploi.

Ces coupes constituent aussi **une nouvelle attaque contre la Fonction publique** dont les plus de 5 millions d'agents subissent déjà une politique d'austérité ravageuse et une dégradation continue de leurs conditions de travail.

Pour en finir avec la fuite en avant austéraitre, destructrice des droits sociaux, la CGT appelle à agir partout dans l'unité la plus large possible. La **grève féministe du 8 mars**, la **journée d'action des personnels de la Fonction publique le 19 mars** et la **journée de mobilisation des retraités le 26 mars** constituent pour cela de premières échéances majeures.